

## Été 2026 : les mesures de prévention et services d'accompagnement



Pendant l'été, des épisodes exceptionnels peuvent survenir. Afin de soutenir au mieux les habitants durant ces périodes, et en fonction de l'évolution des niveaux de restriction, la Ville et les services de l'État s'organisent pour vous informer et mettre en place un accompagnement adapté. On vous explique tout.

### Fortes chaleurs

Un registre nominatif est toujours ouvert, pour être régulièrement appelé.

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la ville met en place une période de veille saisonnière pour les personnes les plus vulnérables.

#### Ouverture de salle fraîches

En cas de canicule, des espaces dits « de fraîcheur » sont ouverts. Des dispositifs spécifiques peuvent également être activés en fonction des niveaux du plan national canicule.

#### Changement d'horaires des services publics.

Afin de préserver la sécurité des usagers et des agents, les horaires de certains services municipaux et communautaires peuvent être exceptionnellement aménagés (médiathèque, déchèterie...).

Contactez la mairie au 02 41 79 74 60.

### Prévention des feux de forêts

En fonction des conditions météorologiques, le Préfet de Maine-et-Loire peut activer différents niveaux de vigilance.

Pour suivre l'évolution du niveau de risque et connaître les mesures en vigueur : [cliquez ici](#)

### Vigilance eau

En période de sécheresse, le Préfet de Maine-et-Loire peut mettre en place des mesures de restriction des usages de l'eau sur tout ou partie du département.

Une plateforme, « Vigie Eau », est accessible pour s'informer des restrictions en vigueur dans sa commune, mais aussi dans toutes les communes de France : [cliquez ici](#)